

**PROCES VERBAL DE LA REUNION DU JURY  
 D'ADMISSION DU CONCOURS DONNANT ACCES AU  
 GRADE D'INFIRMIER TERRITORIAL EN SOINS GENERAUX  
 SESSION 2025**

Le 29 Janvier 2025 à 16h00 s'est réuni à l'Annexe du Centre de Gestion de la Marne, au Pôle Santé et Prévention situé 6 rue Sainte-Marguerite à Châlons-en-Champagne, le jury d'admission du concours donnant accès au grade d'Infirmier territorial en soins Généraux.

**Membres du jury :**

**Collège représentant les élus locaux :**

Monsieur Christian BARTHEN, <i>Adjoint au Maire de Lixing-lès-Saint-Avoid (57)</i>	Président du Jury
Madame Marie-Laure WERBROUCK, <i>Maire de Vélye (51)</i>	Membre

**Collège représentant les fonctionnaires territoriaux :**

Monsieur Sébastien DIART, <i>Ingénieur principal, Directeur Général des Services à Fagnières (51), Représentant de la CAP A du Centre de Gestion de la Marne.</i>	Membre
Madame Angélique LAFFOND, <i>Infirmière en soins généraux hors classe, Infirmière coordinatrice, Service de Soins Infirmiers à Domicile, Centre Intercommunal d'Action Sociale, à Bar-le-Duc (55).</i>	Membre

**Collège représentant les personnalités qualifiées**

Monsieur Olivier GUYOT, <i>Attaché territorial hors classe, Adjoint au Directeur Général des Services du Centre Communal d'Action Sociale de Châlons-en-Champagne (51), Représentant du Centre National de la Fonction Publique Territoriale.</i>	Membre
Madame Delphine MONET, <i>Puéricultrice hors classe, Infirmière puéricultrice, Maison d'Accueil Eleanor Roosevelt, Etablissement de la Protection de l'Enfance, Ville de Paris (75).</i>	Membre

## **INCIDENT(S) PENDANT L'ÉPREUVE ORALE D'ADMISSION**

Le procès-verbal de déroulement de l'épreuve orale n'indique aucun incident.

### **I- RESPECT DU REGLEMENT**

Aucun candidat n'a commis un non-respect du règlement durant l'épreuve orale.

### **II- RESULTATS DE L'ÉPREUVE D'ADMISSION**

Il est attribué à chaque candidat une note de 0 à 20.

Le jury est souverain et est compétent pour prononcer l'annulation d'une épreuve. Le jury ne peut modifier la liste des résultats qu'il a établie et communiquée à l'autorité organisatrice du concours.

Tout candidat à un concours ou examen qui ne participe pas à l'une des épreuves obligatoires est éliminé.

**Après l'examen des notes obtenues à l'épreuve et après en avoir délibéré, les membres du jury fixent le seuil d'admission à 13,90/20.**

**Le jury a souverainement déclaré admis 12 candidats.**

*02*

**CENTRE DE GESTION DE LA MARNE**  
**CONCOURS D'INFIRMIER TERRITORIAL EN SOINS GENERAUX**  
**CANDIDATS ADMIS**

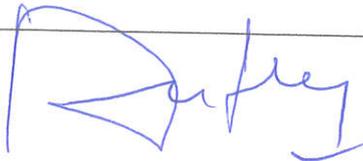
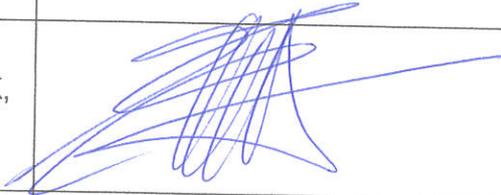
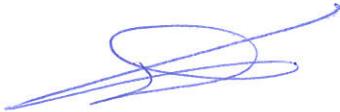
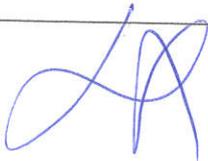
Madame BOURGOIS Juliette Marie  
Madame CADAMURO Céline  
Madame CHIBOUNE Élodie  
Madame FRONVAL Perrine  
Madame LAMENDIN Anne  
Madame LEROUX Laetitia  
Madame MEDIGUE Béatrice  
Madame MONVOISIN Angélique  
Madame MUNIER Chloe  
Madame NICTOU Fanny  
Madame RAMIS-CLADERA Aude  
Monsieur WATRIN Jean-Sébastien Alain

---

Fin de liste  
Cette liste comporte 12 candidats

*CB*

**SIGNATURES DES MEMBRES DU JURY**

Monsieur Christian BARTHEN, Président du Jury	
Madame Marie-Laure WERBROUCK,	
Monsieur Sébastien DIART,	
Madame Angélique LAFFOND,	
Monsieur Olivier GUYOT,	
Madame Delphine MONET	